



30 juin 2020

Santé psychique

Le canton du Valais mise sur la prévention et les soins de proximité

L'Etat du Valais se dote d'une stratégie cantonale en matière de santé psychique. Elaborée avec le soutien du bureau de conseil *B & A* // *Beratungen und Analysen*, la stratégie propose une approche globale basée sur la prévention, le développement des prestations ambulatoires et la réduction des hospitalisations. Les mesures prévues favoriseront une offre de proximité en adéquation avec les nouveaux modes de prise en charge psychiatrique et psychothérapeutique. La première étape de mise en œuvre de cette stratégie consistera à réorganiser la psychiatrie hospitalière. Une offre complète de prestations de pédopsychiatrie, psychiatrie adulte et psychogériatrie sera déployée de manière décentralisée en Valais.

Près de 20% de la population, tous âges confondus, est concernée chaque année par une souffrance psychique modérée à sévère. Longtemps basée sur l'éloignement des patients, la prise en charge psychiatrique repose désormais davantage sur un accompagnement ambulatoire de proximité. La rénovation des infrastructures hospitalières de l'Hôpital du Valais donne l'occasion au canton de repenser sa stratégie en matière de santé psychique.

Elaborée avec le soutien du bureau de conseil bernois *B & A* // *Beratungen und Analysen*, la stratégie cantonale repose sur deux piliers, le premier axé sur des soins de proximité et le second sur une offre coordonnée et adaptée aux besoins de la population. Elle accorde une place importante aux mesures de promotion de la santé psychique et de prévention, notamment par le biais de campagnes d'information, qui doivent permettre d'accroître les capacités de la population à prendre soin de sa santé mentale. La stratégie prévoit également une décentralisation des soins psychiatriques afin d'offrir une prise en charge de proximité. Le transfert, déjà amorcé, vers les soins psychiatriques ambulatoires permettra par ailleurs de réduire le nombre de lits hospitaliers et de renforcer le secteur ambulatoire public et privé.

Les prestations de santé psychique seront développées en tenant compte des moyens disponibles, des groupes cibles spécifiques et des aspects sanitaires et sociaux. Sur cette base, une nouvelle institution sociale, spécialisée dans la prise en charge de personnes atteintes par une maladie psychique chronique, sera créée sur le site de Malévoz pour pallier le manque de places dans ce domaine. Une attention particulière sera accordée à la coordination entre les différents acteurs.

Lignes directrices pour la psychiatrie hospitalière

La première étape de mise en œuvre de la stratégie consistera à réorganiser la psychiatrie hospitalière. Basée sur le développement de l'offre ambulatoire de proximité, la réorganisation permettra de réduire le nombre de lits hospitaliers stationnaires. Ces lits, jusqu'ici concentrés à Malévoz pour le Valais romand, seront décentralisés. Concrètement, chaque région (Haut-Valais, Valais central, Bas-Valais) comptera une équipe psychiatrique multidisciplinaire qui déploiera des prestations stationnaires, ambulatoires et d'urgences 24h/24 en psychiatrie adulte



et psychogériatrie. La pédopsychiatrie sera concentrée sur deux régions (Haut-Valais, Valais romand), la demande étant moins importante dans ce domaine.

La mise en œuvre de la nouvelle organisation hospitalière se fera de manière progressive en fonction de l'avancée des travaux sur les différents sites de l'Hôpital du Valais, d'ici 2025-2030. Elle nécessitera une importante collaboration de l'Hôpital du Valais et de l'Hôpital Riviera-Chablais, ainsi qu'une coordination forte avec les autres acteurs de la santé psychique, en particulier le secteur ambulatoire (cabinets médicaux), les institutions de soins de longue durée (EMS et CMS) et les institutions sociales.

La nouvelle organisation hospitalière, qui tient compte de l'évolution démographique, prévoit des dépenses annuelles de 6 millions de francs pour la création d'une trentaine de postes de travail ainsi qu'un montant annuel de 1.9 million de francs de charges d'investissement pour les nouvelles infrastructures hospitalières durant une trentaine d'années. Ces montants ne comprennent pas la création d'une nouvelle institution sociale pour personnes en situation de handicap psychique de 30 à 40 places sur Malévoz.

Ces chiffres, de même que les modalités concrètes de mise en œuvre de la stratégie, doivent encore être affinés en collaboration avec les partenaires concernés.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC, 079 248 07 80

Dr Désirée Stocker, bureau *B & A* // *Beratungen und Analysen*, 079 671 72 17

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83

Dr Christian Ambord, médecin cantonal, 076 469 69 29